

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements en date du 10 juillet 2003

Demandeur : Hydro-Québec

Question :

2. Veuillez confirmer que les paramètres de base ayant servi à l'établissement du taux de rendement sur l'avoir propre pour l'exercice 1998-1999 sont ceux découlant des décisions d-99-11 et D-99-150, soit un taux sans risque de 5,76 %, une prime de risque de marché de 6,5 %, un bêta de 0,55 et d'un redressement de 0,30 % pour tenir compte des frais d'émissions et autres facteurs (flotation costs), pour un taux de rendement autorisé de 9,64 % ?
-

Réponse :

2. C'est correct.